

VERRE OBSCUR

Conditions Générales de Vente

Édition Août 2026

Préambule

Bienvenue chez **Verre Obscur**.

Verre Obscur est un atelier artisanal spécialisé dans la création de vitraux réalisés selon la technique Tiffany, entièrement à la main.

Chaque création est imaginée, découpée, assemblée, soudée et finie avec le plus grand soin. En raison de ce travail artisanal, chaque pièce est unique et peut présenter de légères variations qui témoignent de son authenticité.

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les « CGV ») ont pour objet de définir les droits et obligations de Verre Obscur et de ses clients dans le cadre de la vente de créations artisanales proposées sur le site internet www.verreobscur.fr

ou à la suite d'un échange direct avec l'atelier.

Toute commande implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

Article 1 – Identité du vendeur

Les créations proposées sur le site sont vendues par :

Verre Obscur

Entrepreneur individuel : **Alexandra Weiss**

SIREN : **813 292 554**

SIRET : **En attente de réception**

Code APE : **En attente de réception**

Adresse professionnelle : **Lille**

Adresse électronique :

verre.obscur@gmail.com

Site internet :

Article 2 – Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'ensemble des ventes conclues entre Verre Obscur et toute personne physique majeure agissant en qualité de consommateur.

Elles concernent notamment :

- les créations disponibles dans la boutique en ligne ;
- les créations réalisées sur commande ;
- les créations personnalisées ;
- les ventes conclues après échange via le formulaire de contact du site.

Les présentes CGV prévalent sur tout autre document, sauf accord écrit exprès de Verre Obscur.

Article 3 – Les créations proposées

Verre Obscur conçoit principalement :

- des vitraux réalisés selon la technique Tiffany ;
- des objets décoratifs en verre ;
- des suspensions décoratives ;
- des créations personnalisées réalisées à la demande du client.

Toutes les créations sont fabriquées artisanalement.

Chaque pièce étant réalisée à la main, le client reconnaît que :

- de légères irrégularités peuvent être présentes ;
- les couleurs du verre peuvent varier légèrement selon la lumière naturelle ;
- chaque création possède un caractère unique.

Ces caractéristiques ne constituent pas un défaut de fabrication.

Les photographies publiées sur le site ont pour objectif de représenter les créations le plus fidèlement possible. Toutefois, des différences de teinte ou de rendu peuvent apparaître selon les écrans utilisés.

Article 4 – Disponibilité des créations

Les créations présentées sur le site sont proposées dans la limite de leur disponibilité.

Les pièces uniques étant fabriquées en un seul exemplaire, une demande d'achat ne garantit pas automatiquement leur disponibilité.

La commande est considérée comme acceptée uniquement après confirmation écrite de Verre Obscur.

Dans l'hypothèse où une création ne serait plus disponible, le client en sera informé dans les meilleurs délais.

Le client pourra alors :

- choisir une autre création ;

- demander une réalisation similaire lorsque cela est possible ;
 - renoncer à sa demande sans frais.
-

Article 5 – Commandes

Les commandes peuvent être effectuées :

- via le formulaire de contact présent sur le site ;
- par courrier électronique ;
- ou selon tout autre moyen de communication proposé par Verre Obscur.

À réception de la demande, Verre Obscur prend contact avec le client afin de :

- confirmer la disponibilité de la création ;
- répondre aux éventuelles questions ;
- préciser les modalités de paiement et de livraison ;
- établir un devis lorsque cela est nécessaire.

La vente devient définitive uniquement après :

- l'acceptation de la commande par Verre Obscur ;
- et, lorsque cela est prévu, le règlement du montant convenu ou de l'acompte demandé.

Verre Obscur se réserve le droit de refuser une commande en cas de motif légitime, notamment en cas d'informations manifestement erronées, de demande abusive ou d'impossibilité technique de réaliser la création souhaitée.

Article 6 – Prix

Les prix des créations sont indiqués en euros (€).

Les prix affichés sur le site sont ceux en vigueur au jour de la consultation et peuvent être modifiés à tout moment. Toutefois, le prix confirmé au client lors de la validation de sa commande demeure applicable à cette commande.

En tant que micro-entrepreneur bénéficiant de la franchise en base de TVA (sous réserve du régime applicable au moment de la vente), les prix sont exprimés **TTC**, avec la mention :

TVA non applicable – article 293 B du Code général des impôts.

Les frais de livraison, lorsqu'ils sont applicables, sont précisés avant la validation définitive de la commande.

Article 7 – Devis

Un devis est établi dans les cas suivants :

- création personnalisée ;
- adaptation d'un modèle existant ;
- demande particulière du client ;
- commande nécessitant un échange préalable.

Le devis précise notamment :

- la description de la création ;
- les dimensions ;
- les matériaux utilisés ;
- le prix ;
- les éventuels frais de livraison ;
- le délai estimatif de réalisation ;
- la durée de validité du devis.

Sauf mention contraire, un devis est valable **30 jours** à compter de sa date d'émission.

La fabrication ne débute qu'après acceptation du devis par le client.

Article 8 – Modalités de paiement

Les moyens de paiement acceptés sont précisés lors de la confirmation de la commande.

Selon l'évolution de l'activité, Verre Obscur pourra notamment accepter :

- le virement bancaire ;
- le paiement sécurisé en ligne ;
- tout autre moyen indiqué au client avant la conclusion de la vente.

Le règlement peut être demandé :

- en totalité avant l'expédition ;
- ou selon les modalités prévues au devis pour les créations personnalisées.

La création demeure la propriété de Verre Obscur jusqu'au paiement complet du prix.

Article 9 – Acompte

Pour certaines commandes personnalisées ou créations nécessitant un investissement important en matériaux ou en temps de fabrication, Verre Obscur pourra demander le versement d'un acompte.

Le montant de cet acompte est indiqué sur le devis.

Sauf indication contraire, il est fixé à **30 %** du montant total de la commande.

Le versement de l'acompte marque l'acceptation définitive du devis et permet le lancement de la fabrication.

En cas d'annulation de la commande par le client après le début de la fabrication, l'acompte pourra être conservé dans les conditions prévues par la réglementation applicable.

Article 10 – Commandes personnalisées

Verre Obscur propose la réalisation de créations entièrement personnalisées.

Avant le lancement de la fabrication, un échange est organisé avec le client afin de définir notamment :

- le thème ;
- les dimensions ;
- les couleurs souhaitées ;
- les contraintes techniques ;
- le budget ;
- les délais.

Des croquis, photographies, inspirations ou simulations peuvent être utilisés afin de préciser le projet.

La validation du devis vaut accord sur l'ensemble des caractéristiques de la création.

Toute demande de modification importante après validation pourra entraîner :

- un délai supplémentaire ;
- une révision du prix ;
- ou, si la fabrication est déjà avancée, être refusée lorsque sa mise en œuvre n'est plus techniquement possible.

Article 11 – Délais de fabrication

Les créations étant réalisées entièrement à la main, les délais varient selon :

- la complexité du projet ;
- les dimensions ;
- les matériaux nécessaires ;
- la charge de travail de l'atelier.

Les délais communiqués au client sont donnés à titre indicatif.

Verre Obscur s'engage à informer le client dans les meilleurs délais en cas de retard significatif.

Un retard raisonnable ne peut donner lieu à l'annulation automatique de la commande ni au versement de dommages et intérêts, sauf dispositions légales contraires.

Article 12 – Validation avant expédition

Pour les créations personnalisées, Verre Obscur pourra adresser au client des photographies de la création terminée avant son expédition.

Cette étape permet de vérifier la conformité de la réalisation avec le projet validé.

Une fois la création validée ou expédiée, aucune modification esthétique ne pourra être demandée.

Article 13 – Préparation des commandes

Chaque création est préparée avec le plus grand soin avant son expédition.

Avant l'emballage, Verre Obscur procède à une vérification de la création afin de s'assurer notamment :

- de la qualité des finitions ;
- de la solidité des soudures ;

- de la fixation des éléments de suspension lorsqu'ils sont présents ;
- de l'état général de la pièce.

Les créations sont ensuite emballées individuellement à l'aide de matériaux de protection adaptés à leur fragilité.

L'objectif est de limiter au maximum les risques liés au transport.

Article 14 – Livraison

Les livraisons sont effectuées à l'adresse indiquée par le client lors de la commande.

Le client est responsable de l'exactitude des informations communiquées.

En cas d'erreur dans l'adresse fournie, Verre Obscur ne pourra être tenue responsable des conséquences qui en découleraient (retard, impossibilité de livraison, frais supplémentaires, etc.).

Les modes de livraison proposés sont précisés au moment de la commande.

Le client reçoit, lorsque cela est possible, les informations permettant de suivre l'acheminement de son colis.

Article 15 – Délais d'expédition

Les délais de fabrication et les délais de livraison sont distincts.

Une fois la création terminée, Verre Obscur s'engage à procéder à son expédition dans les meilleurs délais.

Les délais de transport dépendent exclusivement du transporteur choisi.

Verre Obscur ne peut être tenue responsable d'un retard imputable au transporteur ou résultant d'un événement indépendant de sa volonté (intempéries, grèves, perturbations logistiques, etc.).

Article 16 – Réception du colis

Le client est invité à vérifier l'état du colis dès sa réception.

En présence d'un colis manifestement détérioré, il est recommandé :

- d'émettre des réserves précises auprès du transporteur ;
- de prendre plusieurs photographies du colis avant son ouverture ;
- de conserver l'ensemble de l'emballage.

Ces éléments permettront de faciliter le traitement d'une éventuelle réclamation.

Article 17 – Colis endommagé ou création cassée

Malgré le soin apporté à l'emballage, un dommage peut exceptionnellement survenir pendant le transport.

En cas de casse constatée à la réception, le client est invité à contacter Verre Obscur dans un délai de **48 heures**, en transmettant :

- des photographies du colis fermé ;

- des photographies de l'emballage intérieur ;
- des photographies de la création endommagée ;
- une description des dommages constatés.

Après étude du dossier, Verre Obscur proposera, selon la situation :

- le remplacement de la création lorsqu'il est possible de la reproduire ;
- la réparation de la pièce lorsque cela est techniquement envisageable ;
- ou un remboursement, conformément aux dispositions légales applicables.

Chaque situation est étudiée individuellement afin d'apporter la solution la plus adaptée.

Article 18 – Réserve de propriété

Les créations demeurent la propriété de Verre Obscur jusqu'au paiement intégral du prix.

Toutefois, les risques liés au transport sont transférés au client conformément aux dispositions légales dès la remise du colis au transporteur lorsque celui-ci a été choisi par le client, ou selon les règles applicables au contrat de vente.

Article 19 – Droit de rétractation

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, le client consommateur dispose, pour les créations concernées, d'un délai de **quatorze (14) jours** à compter de la réception de sa commande pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à motiver sa décision.

Le client informe Verre Obscur de sa décision par écrit avant l'expiration de ce délai.

Les créations doivent être retournées :

- dans leur état d'origine ;
- complètes ;
- soigneusement emballées ;
- accompagnées de tous leurs accessoires éventuels.

Les frais de retour restent à la charge du client, sauf disposition légale contraire.

Après réception et vérification de la création, Verre Obscur procède au remboursement dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Article 20 – Exception au droit de rétractation

Conformément à l'article **L221-28 du Code de la consommation**, le droit de rétractation ne s'applique pas aux biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés.

Sont notamment concernés :

- les vitraux réalisés sur mesure ;
- les créations personnalisées à la demande du client ;

- les œuvres réalisées à partir d'un dessin, d'un prénom, d'une photographie ou d'un projet spécifique validé par le client.

Ces commandes ne peuvent donc être annulées une fois leur fabrication commencée, sauf accord exceptionnel de Verre Obscur ou disposition légale contraire.

Article 21 – Garanties légales

Les créations vendues par Verre Obscur bénéficient des garanties légales prévues par le Code de la consommation et le Code civil.

Le client bénéficie notamment :

- de la garantie légale de conformité ;
- de la garantie contre les vices cachés.

Ces garanties s'appliquent indépendamment de toute garantie commerciale éventuellement proposée.

En cas de défaut couvert par la loi, le client est invité à contacter Verre Obscur dans les meilleurs délais en décrivant précisément le problème rencontré et en joignant, si possible, des photographies de la création concernée.

Les droits du consommateur restent ceux prévus par les textes en vigueur.

Article 22 – Responsabilité

Verre Obscur s'engage à apporter le plus grand soin à la fabrication de chacune de ses créations.

Toutefois, sa responsabilité ne pourra être engagée notamment dans les cas suivants :

- mauvaise manipulation de la création après sa réception ;
- chute, choc ou casse accidentelle ;
- installation inadaptée ;
- exposition à des conditions incompatibles avec le produit (humidité excessive, choc thermique, usage non prévu, etc.) ;
- défaut d'entretien.

Les créations décoratives proposées ne constituent pas des éléments de sécurité ou de construction et ne doivent pas être utilisées à d'autres fins que celles prévues.

Article 23 – Entretien des créations

Afin de préserver durablement les qualités esthétiques des créations, il est recommandé :

- de manipuler les vitraux avec précaution ;
- de les nettoyer uniquement à l'aide d'un chiffon doux et sec ou légèrement humide ;
- de ne pas utiliser de produits abrasifs ou corrosifs ;
- d'éviter les chocs.

Une fiche d'entretien pourra accompagner certaines créations.

Article 24 – Propriété intellectuelle

L'ensemble des éléments présents sur le site Verre Obscur est protégé par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle.

Cela comprend notamment :

- les photographies ;
- les créations ;
- les dessins ;
- les modèles ;
- les textes ;
- le logo ;
- la charte graphique ;
- l'identité visuelle ;
- les contenus du site.

Toute reproduction, représentation, diffusion, adaptation ou utilisation, totale ou partielle, sans autorisation écrite préalable de Verre Obscur est interdite.

Article 25 – Créations personnalisées

Les créations réalisées à la demande d'un client demeurent des œuvres originales de Verre Obscur.

Sauf accord écrit contraire :

- les droits d'auteur restent la propriété de Verre Obscur ;
- le client acquiert uniquement la propriété matérielle de la création.

Verre Obscur se réserve le droit de photographier les créations réalisées et de les présenter sur son site internet, ses réseaux sociaux ou tout autre support de communication, sauf demande expresse et motivée du client formulée avant la fabrication.

Article 26 – Données personnelles

Les informations recueillies lors d'une commande ou d'une demande de contact sont traitées conformément à la Politique de confidentialité de Verre Obscur.

Elles sont utilisées uniquement pour :

- répondre aux demandes ;
- assurer le suivi des commandes ;
- établir les documents commerciaux ;
- respecter les obligations légales.

Les données ne sont jamais revendues à des tiers.

Le client dispose des droits prévus par le Règlement général sur la protection des données (RGPD), notamment les droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité.

Toute demande peut être adressée à :

verre.obscur@gmail.com

Article 27 – Force majeure

Verre Obscur ne pourra être tenue responsable de l'inexécution totale ou partielle de ses obligations lorsqu'elle résulte d'un événement de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

Sont notamment susceptibles d'être considérés comme des cas de force majeure :

- catastrophe naturelle ;
- incendie ;
- inondation ;
- grève générale ;
- pandémie ;
- interruption durable des réseaux de transport ;
- impossibilité d'approvisionnement en matériaux essentiels.

La partie concernée informera l'autre partie dans les meilleurs délais.

Article 28 – Médiation de la consommation

En cas de litige, le client est invité à contacter en priorité Verre Obscur afin de rechercher une solution amiable.

À défaut d'accord, le client consommateur pourra recourir gratuitement au médiateur de la consommation auquel Verre Obscur adhère, conformément aux articles L.611-1 et suivants du Code de la consommation.

Les coordonnées du médiateur seront précisées dès réception du SIRET de la part de la CMA.

Article 29 – Droit applicable

Les présentes Conditions Générales de Vente sont régies par le droit français.

Tout litige relatif à leur interprétation ou à leur exécution relèvera des juridictions compétentes dans les conditions prévues par la loi.

Article 30 – Modification des Conditions Générales de Vente

Verre Obscur se réserve la possibilité de modifier les présentes Conditions Générales de Vente à tout moment.

Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de validation de la commande.

Un mot de l'atelier

Chaque vitrail est conçu avec patience, minutie et passion. Derrière chaque création se cachent plusieurs heures de découpe, de sertissage, de soudure et de finitions. Merci de faire vivre l'artisanat en choisissant une création réalisée entièrement à la main.

Alexandra – Verre Obscur